Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260506-DEL_2026_096-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 mai 2026

Date de convocation : 28/04/2026 **Date d'affichage :** 28/04/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 46 44 46

L'an deux mille vingt six, le cinq mai, à 19 Heures 00, à la Feins - Salle des Fêtes de la Bijouterie, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, BOUGEOT Frédéric, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, DELABARRE Sylviane, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, DUGUEPEROUX David, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis, LEHERISSE Pierre, VASNIER Pascal, ALISON-MOUSSET Gwendoline, CHALMEL Annick, DUCLOS Didier, MONLIBERT Morgane, BERNABE Valérie, GUERIN Patrice, TROPEE Mireille, LEBRETON Bruno, FEREY Yves, FERRAND Marc-Olivier, LAGADEUC Yvan, GAPIHAN-LORET Guylène, VIROLLE Sylvie, FILY Jean-Michel, CADOR Adeline, OBLIN Anita, NGUIE Morgane, RUBAT Jean-François, COUMAILLEAU Pascal, GUILBERT Maria, JOUAULT Claire, MORINIERE Clémence, RENOUARD Isabelle, DESMIDT Yves, DEBORD Valérie, BLAISE Laurence, BRUNET Thierry

Absents ayant donné pouvoir :
RENAUD Christelle donne procuration à LE MARCHAND Isabelle
LUNEL Roger donne procuration à DEWASMES Pascal

Secrétaire de séance : Monsieur HONORE Jean-Yves

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260506-DEL_2026_096-DE

N° DEL_2026_096

Objet **Eau-Assainissement**

Désignation des représentants - Syndicat mixte du bassin versant du Linon

La Communauté de Communes adhère au syndicat mixte de bassin-versant du Linon en représentation-substitution des communes de St Symphorien et de Vignoc.

Le conseil communautaire doit désigner 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant qui représenteront la Communauté de Communes au comité syndical du syndicat mixte de bassin versant du Linon.

Monsieur le Président propose la liste de délégués suivante :

Commune	**Titulaire**	**Suppléant-e**
St Symphorien	Madame Estelle TESSIER	Madame Nolwenn FOUGERAY
Vignoc	Monsieur Daniel HOUITTE	

Considérant les propositions des communes de St-Symphorien et de Vignoc,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

VALIDE la liste des représentants de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au comité syndical du Syndicat mixte du bassin versant du Linon :

Commune	**Titulaire**	**Suppléant-e**
St Symphorien	Madame Estelle TESSIER	Madame Nolwenn FOUGERAY
Vignoc	Monsieur Daniel HOUITTE	

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 06/05/2026
Le/la secrétaire de séance,
Monsieur HONORE Jean-Yves

Le *06/05/2026,*
Le Président,
Jean-Luc DUBOIS

